



Collège Henri Dheurle  
9 rue Pierre de Coubertin  
33260 LA TESTE DE BUCH  
TÉL : 05 57 52 55 20  
Fax : 05 56 66 89 57

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

ANNEE SCOLAIRE 2018-2019

### PROCES-VERBAL

SEANCE N° 2       ORDINAIRE       EXTRAORDINAIRE

La séance s'est déroulée dans la salle du conseil

Lundi 26 Novembre 2018 de 17h30 à 19 h 10

Date de convocation : 19 Novembre 2018

#### Quorum : 15

Nombre de membres présents : 21

Président : M. FROESCHEL, Principal

Secrétaire de séance : Mme HARDING, représentante des parents

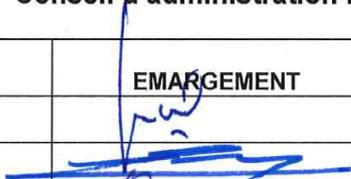
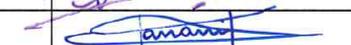
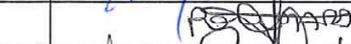
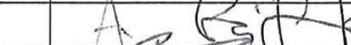
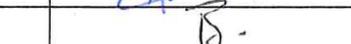
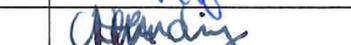
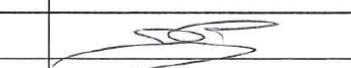
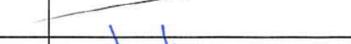
La Secrétaire : Mme HARDING

Le Président : M. FROESCHEL

Page 1 sur 17

Année scolaire 2018 – 2019  
**Conseil d'administration n°2 du 26 novembre 2018**

QUORUM: 15

TITULAIRE	EMARGEMENT	SUPPLEANT	EMARGEMENT
M. FROESCHEL Guillaume			
M. GROSSELIN Rudy			
Mme LLATAS-SABATIER Maria			
Mme DANANIK Chantal			
M. EROLES Jean-Jacques	Excusé		
Mme MAUPILE Yvonne			
Personnalité qualifiée du Conseil Départemental de la Gironde en attente de nomination			
Mme COLIN Jacqueline			
Mme PEYS-SANCHEZ Cécile	Excusée		
M. BIELHER Jean-Bernard			
M. PASTOUREAU Bruno			
Mme GROZ-DUPUCH Carole			
M. DELIGEY David			
Mme CLERE-LAUZELY Alice			
Mme POUPARD Frédérique			
M. GREBAUT Alain			
M. BARET Christophe			
Mme JOURNET Danielle			
Mme ZELSKI Sonia			
Mme BELLOCQ Geneviève			
Mme ROUFFARTE Stéphanie			
Mme HARDING Carine			
M. LENOIR Frédéric	Excusé	M. JUNJAUD	
Mme FOURNIER Sandrine	Excusée	Mme PRATS	
M. BADARD Nicolas			
Mme QUÉRÉ Céline			
M. PERLMUTTER Jean-Luc			
FRANCES Margot			
ZUPPARDI Naïs			
DANIEL Alicia			

**Ordre du jour adressé le 19 Novembre 2018:**

**1/ CONSEIL D'ADMINISTRATION :**

- Ordre du jour
- Procès-verbal du CA du 8 Novembre 2018

**2/ AFFAIRES RELATIVES AU FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT :**

(vote) - Convention(s) et contrat(s) avec incidence financière

(vote) - Demande d'agrément au titre de l'engagement de service civique

**3/ AFFAIRES BUDGETAIRES ET COMPTABLES :**

(vote) - Budget 2019 (document joint)

**Remarque: le budget ayant fait l'objet d'une présentation spécifique en commission permanente, il ne sera pas prévu de nouvelle présentation générale mais seulement de répondre à des questions**

**4/ QUESTIONS DIVERSES :**

---

Nombre de documents annexés pour les autorités de contrôle : 0

## 1/ CONSEIL D'ADMINISTRATION :

17h35 M. FROESCHEL ouvre la séance, 20 membres sont présents sur les 29.

Le quorum (15) est atteint. Le CA peut valablement délibérer.

### Propositions d'ajouts à l'ordre du jour initial :

#### 2/ AFFAIRES RELATIVES AU FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT :

- Don d'un tapis de gymnastique de 3m x 2m en provenance du lycée de la Mer.

#### 3/ AFFAIRES BUDGETAIRES ET COMPTABLES :

- (vote) - DBM

### Décision Modificative budget 2018 CA du 26 nov 2018

achats FDR		Réaffectation crédits	
SERVICE GENERAL		SRH	
	1050		
sèche -mains électriques			
complt achat photocopieur multifonction CDI(prévision 1000 ,prix 1168,94)	200		
	1250		

#### 4/ QUESTIONS DIVERSES :

##### FCPE

*Dû à des difficultés techniques, les questions de la FCPE ont été reçues après le 23/11 et n'ont donc pas pu être prise en compte pour ce Conseil.*

##### Communication vers les parents et les élèves :

§ Réunion pour l'année des 3<sup>ème</sup> (contrôles continus, DNB, stage, orientation...)

Monsieur le principal indique que la question sera abordée en réunion du Conseil Pédagogique

##### Vie de l'élève :

Sanitaires : problèmes d'hygiène récurrents : Absence de papier hygiénique (distributeurs vides), le fait de passer à la vie scolaire pour avoir du « PQ » n'est pas satisfaisant !

- Absence de dispositif de séchage des mains
- Entretien de ces espaces

Monsieur le principal indique que la question sera abordée en réunion spécifique CESC/CHSCT et en CVC

§ Opérations de prévention auprès des élèves et éventuellement des parents (addictions,...)

##### Indépendants

1)° Répartition des Conseils de classe - Appel au vote suivant la réponse de la Dsden

Monsieur le principal indique que la question sera abordée en réunion spécifique entre fédérations, avec le chef d'établissement

2)° Projet TDAH avancement du projet

Monsieur le principal indique que la question sera abordée en réunion spécifique CESC/CHSCT

3)° Poids des cartables

Monsieur le principal indique que la question sera abordée en réunion spécifique CESC/CHSCT et en CVC

4)° Concertation/cohérence des profs pour équilibrer les devoirs sur les classes à options cf classe théâtre) + sur les départs en voyage la prise des profs restants pour que les élèves puissent avoir les cours

Monsieur le principal indique que la question sera abordée en réunion du Conseil Pédagogique et en CVC

5)° Pronote Notifications pas actives

Monsieur le principal indique que la question sera abordée en réunion du Conseil Pédagogique

6)° système de carte pour la cantine avancement du projet

7)° projet manga + sophrologie du CA juillet 2018

8)° projet bus circulation + emplacement

9)° Cross : validation des récompenses pour les déguisements

10)° Projet de l'apprentissage positif ou apprendre autrement

L'ajout des questions diverses est validé par

<b>RESULTAT DU VOTE :</b> <b>VOTANTS : 20 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0 POUR : 20</b>
---

### **Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 8 novembre 2018.**

Pas d'observation, il est simplement demandé que le PV soit adressé directement à la totalité des personnels de l'établissement.

<b>RESULTAT DU VOTE :</b> <b>VOTANTS : 20 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0 POUR : 20</b>
---

### **Désignation du secrétaire de séance :**

**Mme HARDING, représentante des parents d'élèves est désignée secrétaire de séance.**

## 2/ AFFAIRES RELATIVES AU FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT :

### (vote) - Convention(s) et contrat(s) avec incidence financière

Entre le Collège Henri Dheurle de LA TESTE DE BUCH

Représenté par M. FROESCHEL Guillaume, chef d'établissement, en vertu de la délibération du Conseil d'administration en date du 26/11/2018 acte n° .

Et

Librairies Indépendantes en Nouvelle-Aquitaine, 71 cours Anatole France, 33000 BORDEAUX

Association représentée par son président M. Stephan ROCTON.

Il est convenu ce que suit :

- L'équipe éducative de l'établissement et le partenaire culturel susnommé s'engagent dans l'élaboration, le suivi et la mise en œuvre d'un partenariat autour du projet *Jeunes en Librairie*.
- En tant qu'opérateur de ce dispositif, l'Association des Librairies Indé. en Nelle-Aquitaine s'engage :
  - à distribuer, à partir de janvier 2019, aux établissements participants les bons d'achat individuels d'une valeur de 30 euros contre une participation versée par l'établissement scolaire de 10 euros. Le complément est versé directement à l'Association des Librairies Indépendantes en Nelle-Aquitaine par les partenaires institutionnels (DRAC, Région Nouvelle-Aquitaine, Rectorat, Départements de la Gironde, de la Dordogne, des Landes) qui ne sauraient en aucun cas attribuer d'aides supplémentaires dans le cadre de ce projet.
  - à informer les libraires participants du cahier des charges de *Jeunes en Librairie*.
  - à reverser aux libraires ayant accepté les bons d'achat la somme correspondante, sous quinzaine, à compter de la réception par les Librairies Indépendantes en Nouvelle-Aquitaine des bons d'achat.
- L'établissement, ayant vu son projet *Jeunes en Librairie* validé pour **30 élèves**, devra acquitter la somme de **300 euros** aux Librairies Indépendantes en Nouvelle-Aquitaine. Une facture sera émise par l'association à l'établissement scolaire lors de l'envoi des bons d'achat.
- **L'établissement mentionne le nom de la librairie partenaire** : Librairie MOLLAT  
**le nombre de classes et leur niveau** : 1 classe de 6<sup>ème</sup>.
- L'établissement s'engage à individualiser les bons d'achat dès réception. Les bons d'achats doivent être utilisés avant le 5 juillet 2019, faute de quoi ils perdront leur valeur.
- L'établissement s'engage à renvoyer les talons des bons d'achat ainsi qu'un bilan du projet à la Délégation à l'éducation artistique et culturelle du rectorat de Bordeaux à l'attention de **Nelly Turonnet, conseiller académique**.
- Un calendrier pourra être annexé à la convention et préciser les contenus, modalités et dates d'intervention auprès des élèves.
- En cas de rupture du partenariat et d'inexécution des prestations prévues, celles-ci ne pourront être facturées et l'établissement ne pourra être contraint aux paiements initialement convenus.
- La présente convention est conclue pour la période du 22 octobre 2018 au 5 juillet 2019.

Fait à LA TESTE DE BUCH, le 26/11/2018

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Pour l'Établissement scolaire

Pour les Librairies Indépendantes en Nouvelle-Aquitaine

Pas d'observation,

**RESULTAT DU VOTE :**

**VOTANTS : 20 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0 POUR : 20**

## - Demande d'agrément au titre de l'engagement de service civique

Monsieur le Principal représente le dispositif du service civique et les missions possibles qui ont été évoquées en réunion le mardi 20 Novembre

### SERVICE CIVIQUE Synthèse des missions possibles

**Une mission de Service Civique n'est pas un stage**  
Contrairement à un stage, l'objectif d'une mission de Service Civique n'est pas de mettre en pratique des connaissances et compétences acquises en formation.

Le volontaire en mission de Service Civique est mobilisé sur des missions utiles à la société, qui lui permettront de s'enrichir personnellement, notamment en tant que citoyen. Enfin, une mission de Service Civique ne doit pas être réservée à un public spécifique, aux étudiants ou autres jeunes diplômés, mais accessible à tous.

**Un Service Civique n'est pas un emploi d'avenir**

Un emploi d'avenir – et les autres contrats aidés - s'inscrivent dans une démarche professionnalisante contrairement au Service

Civique, basé sur l'engagement citoyen.

Un contrat de Service Civique instaure un lien de collaboration entre l'organisme et le volontaire, alors que l'emploi d'avenir

place le jeune dans un rapport hiérarchique et se voit confier des tâches d'un salarié ou d'un agent public.

### SOLIDARITE

#### Soutenir la famille et la parentalité

Dans le cadre de sa mission, le volontaire est amené à :

- Renforcer la coéducation avec les parents afin de favoriser la réussite et l'orientation scolaire de leurs enfants ;
- Conforter le lien entre les parents et l'établissement notamment en expliquant le fonctionnement des établissements et les usages de supports spécifiques : livrets scolaires, livret personnel de compétence, carnet de correspondance, ... Décoder les appellations et les contenus des différents dispositifs (éducatifs et pédagogiques) ;
- Aider à la transition école/collège/lycée ;
- Présenter les différentes orientations pour les jeunes scolarisés en présentant les différents cursus de formation aux familles.

### SANTE

#### Sensibiliser à une alimentation équilibrée

**Objectif d'intérêt général :**

Encourager la prise en compte par chacun de son capital santé.

Dans ce cadre, le volontaire est amené à participer à :

- La mise en place d'ateliers cuisine-santé en milieu scolaire ;
- Contribuer au développement de jardins scolaires ;
- Participer à l'organisation d'événements relatifs à l'alimentation-santé ;
- Évaluer et participer à la surveillance nutritionnelle d'un territoire grâce à des enquêtes de terrain ou autres recueils de données ;
- Recueillir et compiler les données nutritionnelles ;
- Participer à la réalisation d'enquêtes thématiques sur le terrain.

#### Lutter contre l'isolement et l'addiction induits par le temps d'écran

**Objectif d'intérêt général :**

Dans ce cadre, le volontaire participera à sensibiliser les élèves/familles à la nécessité de repérer précocement le risque de surpoids et d'obésité chez les enfants ;

- Apprendre à réduire le temps passé devant des écrans ;
- Promouvoir les activités réduisant la sédentarité par :
  - L'accompagnement sur des sites culturels, d'écoles mettant en place des actions de réduction du temps écran et/ou de la sédentarité ;
  - L'organisation des parcours de découverte culinaire ;
  - Faire découvrir des produits avec des producteurs locaux (mission d'accompagnement) ;

- Évaluation auprès des élèves et des familles de la réduction du temps écran induite (enquête...).

## Accompagnement des malades et de leurs proches

### Soutenir les élèves hospitalisés et leur famille

#### Objectif d'intérêt général :

Faciliter la vie des personnes hospitalisées et de leurs familles.

Maintenir le lien entre l'établissement scolaire et les élèves en cas de maladie/hospitalisation etc...

## EDUCATION

### Lutter contre la fracture numérique

#### Objectif d'intérêt général :

Réduction de la fracture numérique et promotion du dialogue intergénérationnel.

#### Mission :

Le volontaire a pour mission d'aider les personnes, notamment les jeunes à s'approprier les usages ou outils numériques pour leurs projets personnels ou professionnels.

#### Le volontaire est amené à :

- Favoriser les échanges entre jeunes pour qu'ils partagent leurs trucs et astuces ;
- Faire découvrir les différents outils numériques et usages possibles au travers d'animations ludiques ;
- Participer à l'animation d'espaces informatiques ou à l'animation d'ateliers de découverte du web et des bases informatiques utiles aux démarches quotidiennes ;
- Participer à l'identification des besoins et attentes du public ;
- Favoriser le lien intergénérationnel autour des médias et de l'informatique ;
- Participer à l'animation d'actions ou ateliers de prévention dans l'usage des réseaux sociaux et des blogs (informations publiques, privées, e-réputation, etc.) ;
- Présenter les principaux services de l'Internet, développer les capacités à les utiliser en autonomie, sensibiliser aux règles de droit, de sécurité et de civilité sur Internet ;
- Accompagner techniquement le public accueilli en fonction des problèmes rencontrés.

### Favoriser l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul dans la vie quotidienne

#### Objectif d'intérêt général :

Favoriser la maîtrise des savoirs de base utiles au quotidien.

#### Mission :

Le volontaire vient soutenir leur action en faveur des personnes en situation d'illettrisme ou ne maîtrisant pas les savoirs de base, notamment des jeunes.

#### Dans ce cadre, le volontaire est amené à :

- Apporter un soutien individualisé aux apprenants dans le cadre de l'animation d'ateliers collectifs animés par des professionnels et visant l'apprentissage de savoirs de base ;

## ENVIRONNEMENT

Éducation à la transition écologique : organisation d'événement, sensibilisation auprès des élèves, des familles, etc.

### Sensibilisation à la responsabilité citoyenne en matière environnementale et aux enjeux environnementaux

### Sensibiliser à la protection de l'environnement et aux gestes éco-citoyens

#### Objectif d'intérêt général :

Préserver l'environnement par des pratiques citoyennes.

#### Mission :

Le volontaire a pour mission de sensibiliser les jeunes à l'environnement et aux gestes éco-citoyens.

Les jeunes sont particulièrement réceptifs à ce sujet mais restent parfois démunis lorsqu'il s'agit de mettre en pratique leur besoin d'engagement.

**Dans ce cadre, le volontaire est amené à intervenir pour :**

- Valoriser et faire (re)découvrir à la population les espaces naturels du territoire par l'organisation de sorties et d'ateliers pédagogiques ;
- Faire appliquer les principes du développement durable lors de manifestations et d'événements variés ;
- Participer à des événements en faveur des gestes éco-citoyens et de la promotion des espaces naturels ;
- Soutenir les associations et/ou habitants menant des actions sur l'environnement ;
- Sensibiliser la population à l'utilisation des transports dits « doux » ou alternatifs en faisant connaître ce qui existe déjà sur le territoire (covoiturage, vélo, transports en commun) ;
- Contribuer à la diffusion des bonnes pratiques environnementales en réalisant, par exemple, des outils simples de sensibilisation et d'information des jeunes sur les thématiques du développement durable, du « consommer autrement » ou du commerce équitable ;
- Aider à la création et à la promotion d'outils et organisation d'animations destinés à sensibiliser la population aux enjeux de la protection de l'environnement et du développement durable ;
- Contribuer au nettoyage, à la préservation et au balisage d'espaces naturels, à l'aménagement de jardins ouvriers.

### **Développer le lien à travers l'animation et la valorisation d'un jardin partagé**

#### **Objectif d'intérêt général :**

Le projet vise à accompagner les habitants du quartier dans la découverte du jardin en ville, à leur trouver des ressources en matière de jardinage mais aussi de compostage, semis, etc.

Le volontaire en Service Civique permettra de renforcer le lien social par un contact direct avec les habitants du quartier fréquentant la structure mais aussi de participer à la promotion de cette action nouvelle.

#### **Le volontaire aura pour mission de :**

- Participer à l'entretien quotidien des carrés de plantation et à la récolte des légumes et des fruits avec les différents publics ;
- Participer à la réalisation et à la mise en place d'expositions sur l'environnement, le recyclage, le développement durable, etc.

Monsieur le principal rappelle que ce dispositif est facilitateur d'entrée dans la vie professionnelle pour des jeunes.

Il pourrait concerner de 1 à 3 contrats validés par l'éducation nationale et entièrement pris en charge financièrement, décomposables en 15 h 00 de présentiel et 15 h 00 de formation/préparation des interventions, avec des modulations possibles en fonction des missions et des projets.

Les parents et les professeurs s'interrogent sur les compétences attendues, sur le profil des candidats, et sur la possibilité de refuser une personne qui ne correspondrait pas au profil recherché.

Les professeurs et la CPE ne souhaitent pas former et encadrer ces personnes et soulèvent la moralité de ce type d'emploi, aux salaires très bas, 600.00€, pour 30 h 00.

Le souhait des professeurs est de définir en priorité les besoins et l'intérêt de ce type de poste avant de procéder à un recrutement et de désigner un référent.

Le principal ajoute que ce dispositif ne poursuit pas une logique formative mais plutôt collaborative.

Il rappelle que ce sont des volontaires qui s'engagent et propose pour avancer d'interroger les établissements qui ont recruté des volontaires.

Un professeur suggère de remettre ce projet au vote après avoir interrogé les encadrants potentiels.

Les parents d'élèves soumettent des propositions de missions : présence à la cantine pour veiller aux enfants, leur expliquer ce qu'ils doivent manger, plus de présence lors des récréations.....

M. le principal conclut en proposant de créer un comité « service civique » pour réfléchir aux missions dont les membres seront: Mme Dananik, M. Deligey, Mme Rouffarte, Mme Prats, Mme Quéré et Mme Llatas.

Le vote est repoussé à un prochain CA

**(vote) - Don d'un tapis de gymnastique de 3mx2m en provenance du lycée de la Mer**

**RESULTAT DU VOTE :**

**VOTANTS : 20**

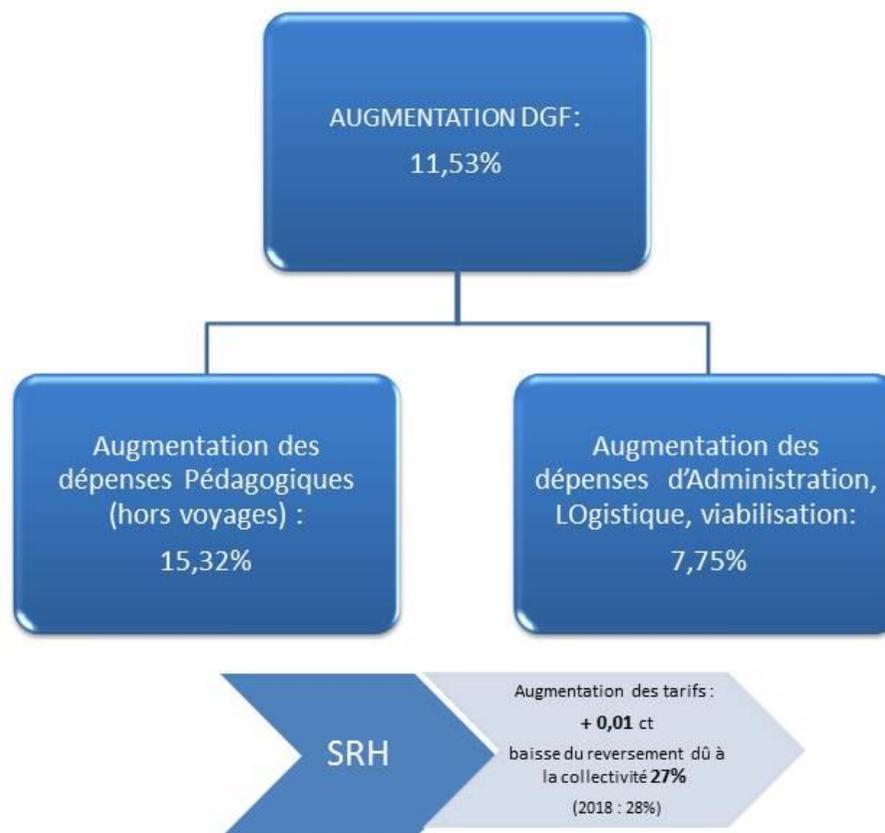
**CONTRE :**

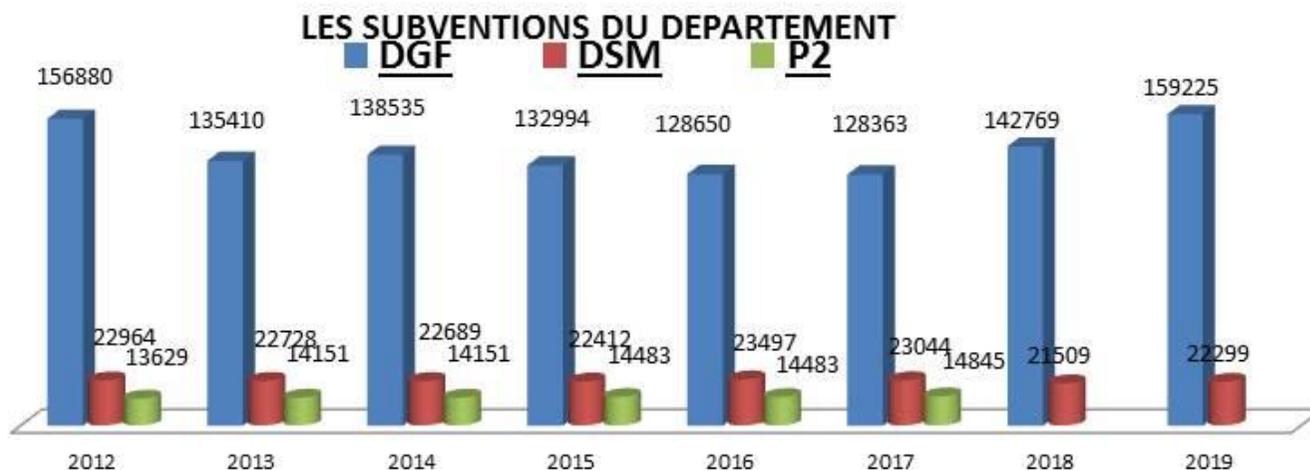
**ABSTENTIONS :**

**POUR :20**

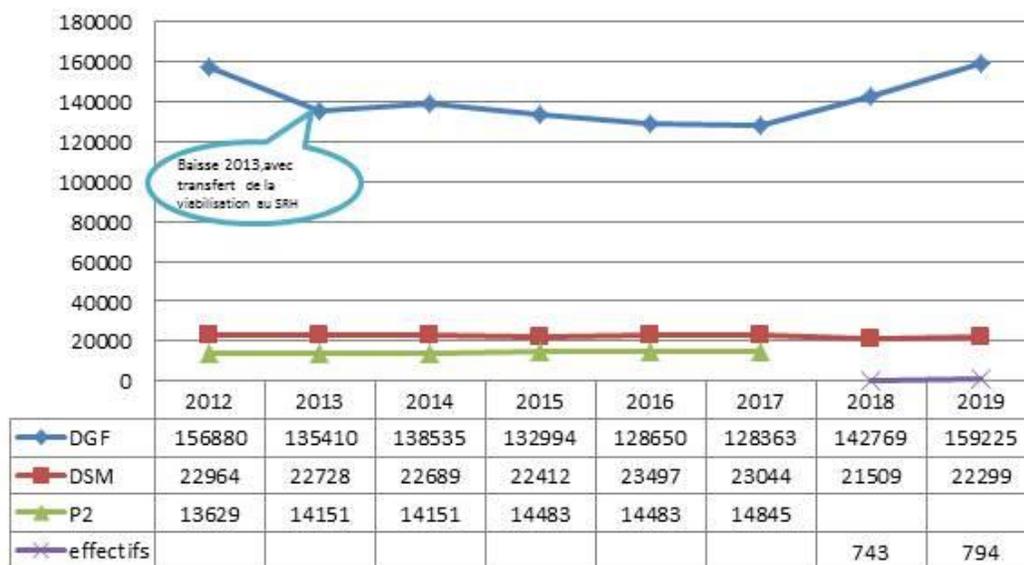
### 3/ AFFAIRES BUDGETAIRES ET COMPTABLES :

(vote) - Budget 2019 Présentation du Budget 2019 par Mme Llatas





### EVOLUTION des SUBVENTIONS DU DEPARTEMENT



DGF  
>16456  
+11,53%

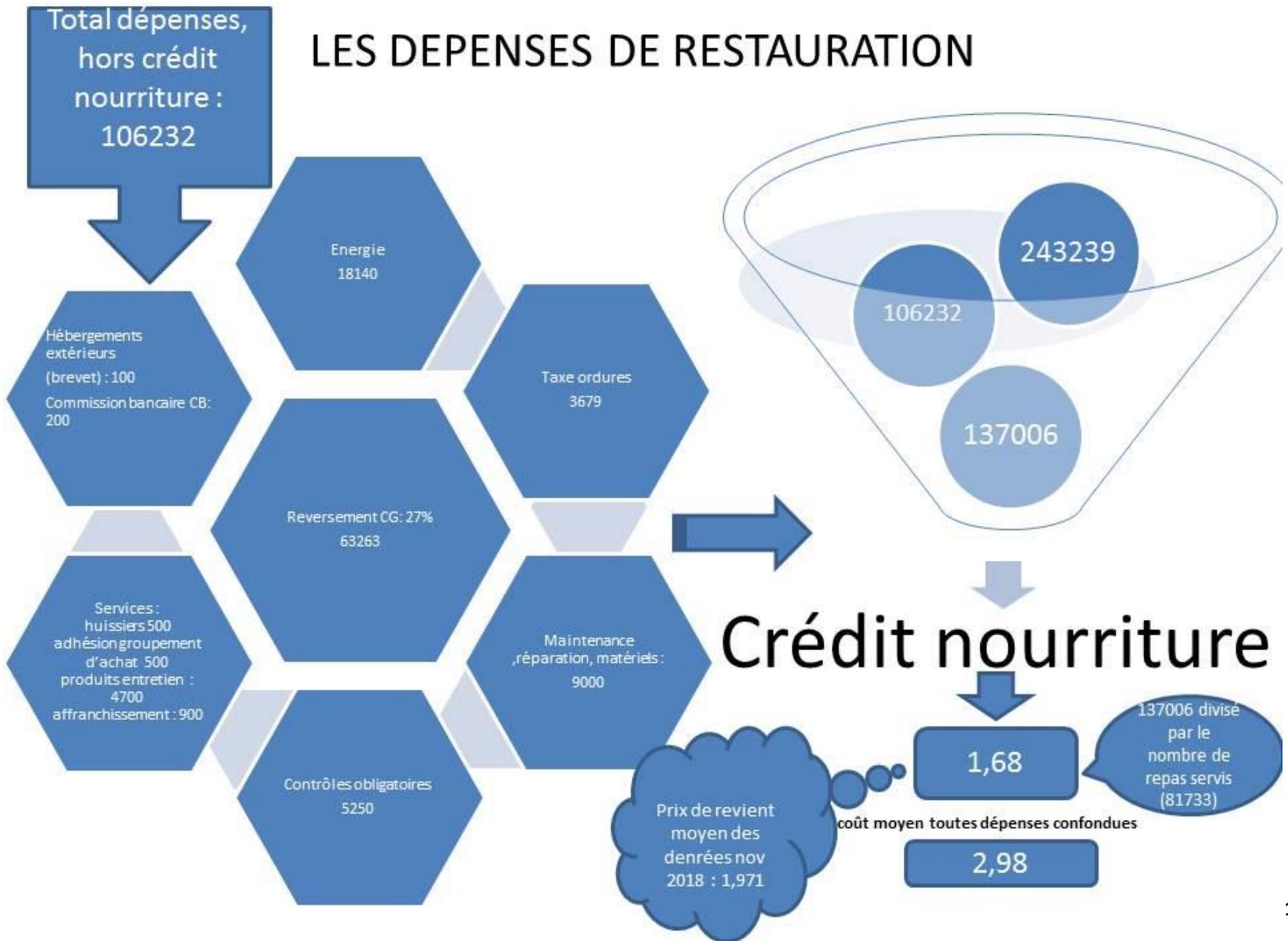
DSM  
>790  
+3,67%

Dépenses	ex: 2019	ex :2018	%	Recettes		ex: 2019	ex :2018	%	
<b>AP</b>									
LOG PED : PROJET	1 000,00	-		ETAT LOLFprojet	projet	1 000,00	-		
LOG PED: MANUELS	6 000,00	6 000,00		ETAT LOLFmanuels	Manuels	6 000,00	6 000,00	0	
LOG PED: droits de reprographie	1 200,00	1 200,00		ETAT LOLFreprographie	REPRO	1 200,00	1 200,00	0	
Enseignement	16 850,00	18 050,00	-6,55%	DOTATION GLOBALE	ensg	16 850,00	17 950,00	-6	
Logistique pédagogique (reprographie, maintenance info, matériel, transports)	14 084,00	10 250,00	37,40%		logped	14 084,00	10 350,00	36	
Projet établissement	10 166,00	7 250,00	40,22%		projet	10 166,00	7 250,00	40	
				total DGF		46 813,00	38 878,00	20,4	
total AP hors voyage	49 300,00	42 750,00	15,32%	DGF	voy*	5 713,00	3 328,00	71	
Voyages	86 281,00	53 458,00		Participants	voy	75 385,00	46 914,00	60	
				UNSS	voy	765,00	640,00	19	
				OFAJ	voy	450,00	-		
				Mairie	voy	3 968,00	2 576,00	54	
total AP	135 581,00	96 208,00	40,92%	total AP		135 581,00	96 208,00	40,9	
<b>ALO</b>									
Communication	12 200,00	11 200,00	8,93%	DGF		112 412,00	103 891,00	8,2	
Energie	49 860,00	45 403,00	9,82%						
Logistique administrative	23 630,00	21 725,00	8,77%	DSM		17 049,00	16 253,00	4,9	
Maintenance	42 771,00	40 816,00	4,79%						
Amortissements	1 000,00	1 000,00	0,00%						
total ALO	129 461,00	120 144,00	7,75%	total ALO		129 461,00	120 144,00	7,7	
<b>SRH</b>									
Déchets	3 679,00	3 746,00	-1,79%	Produits scolaires		2 343 10,54	2 345 00,18	-0,0	
Denrées	137 006,69	134 548,13	1,83%			0			
Energie	18 140,00	18 392,00	-1,37%	DSM		5 250	5 256	-0,1	
Maintenance	14 250,00	14 256,00	-0,04%						
Services	70 163,85	72 560,05	-3,30%	SUB CG 80%redevance déchets		3 679	3 746	-1,7	
total SRH	243 239,54	243 502,18	-0,11%			2 432 39,54	2 435 02,18	-0,1	

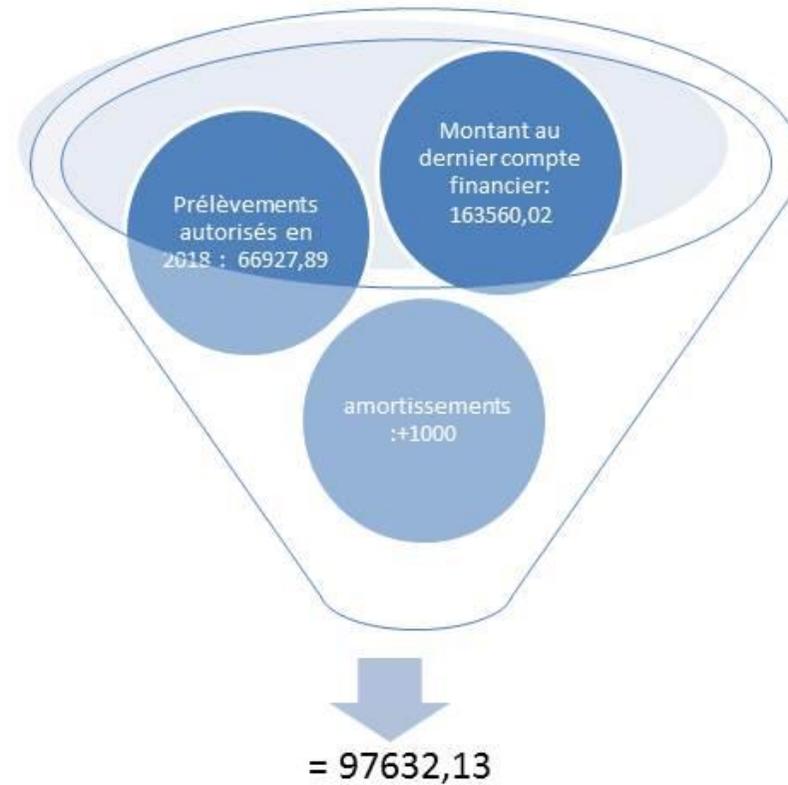
# PROJETS 2019

CREDITS PROJET ETABLISSEMENT 2019	DEPENSES				RECETTES			
	2019	2018			2019	2018		
atelier BD	500	500			DGF	10 166	7250	40,22%
cinema sans frontieres	900	900						
citoyenneté active atelier théâtre	1 000	700		43%				
cinema 6iem maneg	300							
concours eloquencia	300							
femmes solidaires	150	150						
nuits des insomniaques	400	400						
projet ulis	400							
realite fiction fouger	368							
risque internet	900	900						
salon littérature jeunesse	600							
sixièmes à thème	3 200	2 400	800	33%				
provision projets premier trimestre	1 148							
archeologie		100						
musique cinema		200						
seve		700						
itineraires		300						
Autres dépenses pédagogiques	1 000				ED NAT LOLF	1 000		
	11 166	7 250		54%		11 166	7 250	

# LES DEPENSES DE RESTAURATION



# Estimation du fonds de roulement



Le budget ayant fait l'objet d'une présentation et d'un questionnement préalables en commission permanente ne soulève pas de question particulière.

**RESULTAT DU VOTE :**  
**VOTANTS : 20 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0 POUR : 20**

Arrivée de Monsieur Grébaut à 18 h 25. 21 membres

(vote) - **DBM**

**Décision Modificative budget 2018 CA du 26 nov 2018**

<b>achats FDR</b>		<b>Réaffectation crédits</b>	
<b>SERVICE GENERAL</b>		<b>SRH</b>	
	1050		
sèche -mains électriques			
complt achat photocopieur multifonction CDI(prévision 1000 ,prix 1168,94)	200		
	1250		

M. le principal signale qu'un début de réponse est proposé au problème des toilettes du collège avec l'acquisition de 7 sèche-mains et qu'il convoquera prochainement le CVC sur cette thématique

Un parent d'élève s'inquiète de la qualité des appareils et un professeur s'interroge sur le manque d'éducation des élèves à l'égard de l'utilisation des toilettes.

**RESULTAT DU VOTE :**  
**VOTANTS : 21 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 4 POUR : 17**

#### **4/ QUESTIONS DIVERSES :**

##### **FCPE**

##### **Communication vers les parents et les élèves :**

Présentation du nouveau proviseur aux élèves : Cette démarche n'a été faite qu'en direction des classes de sixième.

##### **Vie de l'élève :**

##### **Opérations de prévention auprès des élèves et éventuellement des parents (addictions,...)**

M. le principal souligne le manque de disponibilité de l'infirmière, seule dans l'établissement mais rajoute qu'il travaille avec la mairie de La Teste pour faire le tour des dispositifs existants au niveau local.

La représentante de la municipalité annonce l'intervention d'une psychologue clinicienne le 8 décembre 2018 à la centrale sur le thème des dangers des écrans.

##### **Système de carte pour la cantine avancement du projet**

Le projet est toujours en cours.

##### **APEI**

##### **Projet manga + sophrologie du CA juillet 2018**

Ces 2 projets existent bien le vendredi.

13 clubs fonctionnent dont 9 animés par des intervenants extérieurs mais souffrent d'un manque de publicité dit la déléguée des élèves et une représentante des parents.

Pour remédier à ce manque de communication, M. le principal suggère de noter dans Pronote l'ensemble des clubs et ajoute qu'un appel à candidature est lancé pour remplacer la présidente et le secrétariat du FSE qui sont tous deux démissionnaires.

##### **Projet bus circulation + emplacement**

M. le principal précise qu'une discussion est en cours avec la Mairie, l'école Brémontier et la police, l'accès piétonnier posant problème au niveau du rond-point devant le gymnase

##### **Projet de l'apprentissage positif ou apprendre autrement**

Un parent d'élève signale qu'un guide TDAH est disponible à partir du lien ci-dessous :

<http://papapositive.fr/petit-guide-enfants-atypiques-telechargement-gratuit/>

Le principal suggère que les professeurs en prennent connaissance et que ce soit mis sur l'agenda du prochain conseil d'administration ou du conseil pédagogique pour discussion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h10.